

Communiqué de presse
31 mai 2021

UrbanVitaliz : un outil gratuit pour aider les petites collectivités à revitaliser le foncier abandonné



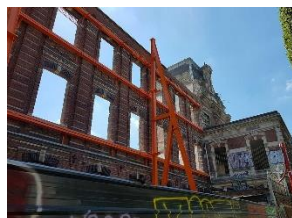
UrbanVitaliz

On estime que 6 500 friches, réparties sur l'ensemble du territoire, font l'objet d'une volonté de réhabilitation de la part des collectivités, mais ces opérations sont complexes et coûteuses.

En construction par le Cerema depuis septembre 2020, UrbanVitaliz, est un service qui guide les communes et les EPCI qui souhaitent réhabiliter un foncier à l'abandon. La plateforme est un « hub », un point de rencontre, pour les collectivités en demande vers les acteurs et dispositifs spécialisés afin de lever les blocages rencontrés sur le terrain.

Un service qui oriente vers les bons acteurs, les financements et stratégies à suivre selon chaque situation.

Le Cerema, spécialiste de l'analyse des stratégies foncières et de l'aménagement du territoire, a identifié plusieurs problématiques qui freinent la reconversion des friches pour les collectivités territoriales.



Parmi ces difficultés figurent le repérage qualifié des friches ainsi que la complexité administrative des projets de reconversion qui impliquent nécessairement de nombreux acteurs.

Le service répond à des blocages variables (besoin de méthode pour commencer, recherche de financement, questions techniques ou juridiques...) en proposant des recommandations adaptées : contacter un acteur « aidant » pour un soutien d'ingénierie spécifique, envoyer un courrier-type, comprendre l'apport d'un AMO, etc.

« En effet, face à une problématique comme la mobilisation d'une friche, une collectivité de petite taille comme la Communauté de Communes Sauldre et Sologne est vite dépassée »

– Sylvain GAGEAT, développeur économique

Un accompagnement vers la revitalisation

UrbanVitaliz accompagne **gratuitement des petites collectivités de toute la France**, sur des types de friches variés :

- zones tertiaires en déprise,
- résidence ou cliniques à l'abandon,
- ancienne usines ou stations essence,
- espace commerciaux inexploités,
- friches ferroviaires...


vers une transformation en

- habitat,
- coworking,
- zone d'activité,
- équipements publics,
- renaturation...

Après 6 mois : déjà 20 collectivités utilisatrices pour 80% d'efficacité

En construction depuis 6 mois, le service a déjà accompagné 20 collectivités. Parmi elles, 80% ont activé au moins l'une des recommandations du service sous 2 mois.

« Votre étude et vos retours sont très positifs pour eux, et encourageant car ça nous a donné des idées et des pistes de déblocages »

– Mr.Sleizak, Maire de Saint-Sernin

Comment ça marche ?

1. La collectivité se rend sur UrbanVitaliz.fr où elle saisit une courte description de sa friche, de son projet, de ses blocages.
2. Elle a accès aux ressources déjà en ligne, et l'équipe complète cette première base par des recherches complémentaires selon les besoins diagnostiqués.
La collectivité en ressort avec des recommandations d'organismes à contacter, des dispositifs à actionner, etc.
3. Elle met en pratique les recommandations qui l'intéressent.
4. Elle peut retourner sur UrbanVitaliz ultérieurement quand elle rencontre un autre besoin ou blocage.

100 projets de réhabilitation accompagnés en 2021 et une collaboration renforcée avec les acteurs terrain

UrbanVitaliz va accompagner davantage de collectivités sur leurs projets friches, avec l'objectif de suivre une centaine de sites d'ici fin 2021.

En parallèle, l'équipe souhaite que les acteurs publics actuellement fléchés par le service puissent devenir partie prenante de la plateforme.

UrbanVitaliz : une start-up d'Etat dans le cadre du Plan de relance

Le service est développé selon la méthode start-up d'Etat, au sein de beta.gouv.fr, l'Incubateur de la Direction Interministérielle du Numérique. Il est financé par le Cerema, le Ministère de la Transition écologique via le Plan de relance et l'Établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais.

Les travaux de construction du service ont démarré en septembre 2020. Ils sont menés par Perrine Rutkowski, agente du Cerema et intrapreneuse du service, et une équipe pluridisciplinaire de 4 à 6 personnes.

Rendez-vous sur www.urbanvitaliz.fr

Chargée du projet : Perrine RUTKOWSKI
perrine.rutkowski@cerema.fr - 06 98 92 52 20

Service communication du Cerema : William FRANCOIS
presse@cerema.fr - 07 63 73 11 66